

16 déc 2014 -16:27

La Coopération belge au développement mise davantage sur les PME du Sud

Les micro, petites et moyennes entreprises seront davantage ciblées. C'est l'un des choix issus de la nouvelle stratégie d'investissement, approuvée aujourd'hui par la Société belge d'Investissement pour les Pays en Développement (BIO). Le vice-Premier ministre et ministre de la Coopération au développement Alexander De Croo, en visite aujourd'hui chez BIO, s'est dit satisfait de ces choix ciblés en matière d'investissements. Le gouvernement fédéral débloquera dans les prochaines années 160 millions d'euros en faveur de BIO.

Le ministre de la Coopération au développement Alexander De Croo a rendu visite aujourd'hui à la Société belge d'Investissement pour les Pays en Développement. BIO investit dans des projets privés et apporte ainsi une contribution structurelle à la croissance économique des pays en développement. Le ministre De Croo a aussi rencontré le conseil d'administration qui a approuvé aujourd'hui sa nouvelle stratégie d'investissement pour les années à venir.

Cette nouvelle approche est la traduction opérationnelle du premier contrat de gestion conclu en avril entre BIO et l'État belge. Elle s'articule autour de plusieurs choix très clairs. Ainsi, dans les prochaines années, BIO s'orientera beaucoup plus sur les micro, petites et moyennes entreprises. Ses choix se porteront surtout sur les projets qui ne peuvent pas faire appel à des sources de financement classiques. BIO réduit aussi de moitié le nombre de pays où elle sera active, le faisant passer de 100 à 52.

BIO se concentrera désormais sur cinq secteurs:

- le secteur financier, et notamment les microcrédits et l'inclusion financière comme instruments de lutte contre la pauvreté;
- l'agriculture, et notamment une productivité accrue et la sécurité alimentaire;
- l'énergie, et notamment les énergies durables et renouvelables;
- les infrastructures, et notamment l'irrigation, les télécommunications et les transports;
- les services essentiels, comme la santé, l'eau, l'éducation et le logement.

Le ministre de la Coopération au développement Alexander De Croo est satisfait du ciblage stratégique clair pour les prochaines années. "Si nous voulons mettre les pays sur la voie du développement et de l'autonomie, nous avons besoin d'un secteur privé bien développé. Ces pays doivent donc disposer, tout comme la Belgique, d'un solide tissu de PME. En suivant cette politique d'investissement claire, BIO pourra y contribuer dans une large mesure dans les prochaines années. En même temps, BIO s'inscrit également dans ma stratégie de lutte contre le saupoudrage de la politique de développement belge", a-t-il indiqué.

Alexander De Croo attend beaucoup de BIO et de la mise en œuvre de cette nouvelle stratégie. "Face à ces attentes considérables, il y a aussi un engagement clair du gouvernement fédéral. Cette année, BIO a reçu 50 millions d'euros de moyens nouveaux auxquels s'ajouteront dans les quatre prochaines années, 160 millions d'euros. C'est un solide engagement, d'autant plus à un moment où les budgets de la coopération au développement sont soumis à une forte pression."

"Je compte en outre permettre à BIO d'attirer plus de capitaux privés afin de dégager un situation de

gagnant-gagnant : nous renforçons notre impact dans les pays où nous sommes actifs et nous veillons à ce que les entreprises belges accordent aussi une attention accrue à la problématique du développement dans le cadre de leur responsabilité sociétale (corporate social responsibility) », a conclu le ministre.

Service de presse de M. Alexander De Croo, Vice-Premier ministre et ministre de la Coopération au développement, de l'Agenda numérique, des Télécommunications et de la Poste
Tour des Finances
Bd du Jardin Botanique 50 boîte 61
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.decroo.belgium.be>